



**Conseil Scientifique**

Dossier de presse

**Toulouse Aerospace Express  
Lancement du groupe miroir**

**Lundi 16 octobre**

**Considérant l'ambition du projet de 3<sup>ème</sup> ligne de métro à la hauteur des enjeux de développement, d'attractivité et de cadre de vie de la métropole, il a été préconisé la création d'un Conseil Scientifique tel qu'évoqué par Tisséo Collectivités dans son dossier de maîtrise d'ouvrage.**

**La mise en place de ce Conseil Scientifique répond par ailleurs aux enjeux relatifs aux procédures et à la concertation, ainsi qu'aux conclusions du bilan du débat public dressé par le Président de la Commission Nationale du Débat Public et du compte-rendu du débat public établi par le Président de la Commission Particulière du Débat Public,**

## La continuité du débat autour du projet

Par délibération du 29 mars 2017, Tisséo Collectivités a pris en compte les conclusions du débat public, actant d'une majorité d'avis exprimés par le public en faveur du projet (72% d'avis favorables), de l'efficacité indéniable de la 3<sup>ème</sup> ligne sur les déplacements domicile-travail et de la poursuite d'une concertation à la mesure du projet en répondant favorablement aux recommandations de la CPDP.

## La mise en place du Conseil Scientifique

Tisséo Collectivités a délibéré lors du Comité Syndical du 29 mars 2017 sur la création d'un Conseil Scientifique dont la fonction essentielle est de veiller à la complétude et à la pertinence des études et démarches entreprises.

Tisséo Collectivités a renforcé cet engagement (délibération du 24 mai 2017) en s'adjoignant les forces de spécialistes, reconnus localement et nationalement, dans les domaines de l'aménagement et de l'urbanisme, de la socio-économie, des transports, systèmes et mobilités, du montage et financement, de la soutenabilité pour les finances locales.

Ainsi, aux côtés de Patrick VANDEVOORDE nommé Président du Conseil Scientifique, huit autres membres composent le Conseil Scientifique :

Claude GRESSIER  
Guillemette GUILBAUD  
Marc IVALDI  
Robert MARCONIS  
Umberto PISU  
Jean-Claude PRAGER  
Emile QUINET  
Noël DE SAINT-PULGENT

## La nomination du garant

A la suite de la demande de Tisséo Collectivités, la Commission Nationale du Débat Public a désigné Monsieur Jean-Claude RUYSSCHAERT comme garant afin de veiller à la qualité de l'information et de la participation du public et avec lequel sont approfondies les modalités de concertation.

Son rôle principal est de veiller à la bonne information et au respect de la participation des différents acteurs de la concertation et du public.

## Le lancement des études alternatives

A la suite du Débat Public organisé du 12 septembre au 17 décembre 2016, les recommandations de la Commission Nationale du Débat Public (du 16 février 2017) ont porté, en particulier, **sur la nécessité d'expertiser les projets d'alternative au tracé TAE.**

Tisséo Collectivités a donc engagé ces études sous l'égide du Conseil Scientifique et du garant post-débat public, dites :

- « centre » (portée par le Collectif Citoyen)
- « étoile ferroviaire » (portée par l'AUTATE)
- « desserte aéroport »

L'expertise des études alternatives a constitué la priorité du programme de travail du Conseil Scientifique, et s'est caractérisée par une concertation étroite avec les porteurs de ces alternatives (AUTATE et Collectif Citoyen) et un rythme de travail dense (de mai à octobre 2017).

Le projet d'étoile ferroviaire présenté par l'AUTATE au cours du débat public vise, dans son ossature principale, à organiser trois lignes de type « RER » cadencées toutes les 15 minutes, utilisant le tracé des infrastructures actuelles passant toutes par la gare de Matabiau.

L'expertise de cette alternative a été menée par Tisséo Collectivités avec SETEC Ferroviaire, TRANSITEC et l'Agence d'Urbanisme, et en partenariat avec la Région et la SNCF.

Aujourd'hui, il paraît souhaitable que l'information sur les études alternatives soit partagée par les différents acteurs du débat. Ainsi, le lancement du groupe miroir ce lundi 16 octobre est notamment l'occasion de présenter les résultats de l'étude alternative « étoile ferroviaire ».

## Les principaux enseignements de l'expertise

L'utilisation du train pour desservir l'agglomération est une proposition récurrente dans les débats autour des transports. En irrigant les différents quadrants de l'agglomération, l'organisation en étoile, qui peut apparaître comme un avantage, souffre de limites importantes : l'hétérogénéité des infrastructures, la mixité des circulations, la capacité de la gare Matabiau et de la tranchée Guilheméry, le relatif éloignement des gares et des zones fortement urbanisées et des pôles d'emplois majeurs.

Pour autant, sur certains axes, l'offre de TER a fortement augmenté depuis le début des années 2000 et sa fréquentation a plus que doublé, pour atteindre une fréquentation de l'ordre de 45 000 voyages/jour, sur l'ensemble des TER. L'axe de Toulouse-Auch a, dès 2003, fait l'objet d'aménagements permettant de renforcer et cadencer la desserte. A la faveur des aménagements réalisés pour la LGV Bordeaux – Toulouse, c'est aussi le choix du train qui a été retenu pour desservir le secteur du Nord de l'agglomération. Sur cet axe, entre Castelnau d'Estrétefonds et Matabiau, avec le projet AFNT, les gares seront desservies au ¼ d'heure en heure de pointe.

L'expertise réalisée sur un projet de RER étendu à l'ensemble de l'agglomération avec la diamétralisation de certains axes met en exergue la difficulté de sa mise en œuvre :

- un coût d'investissement évalué à près de 3,5 Milliards d'€ HT, pour un résultat insuffisamment robuste et évolutif en l'absence d'infrastructures réellement dédiées,
- l'extrême complexité de modifier la configuration de Matabiau pour assurer des services diamétralisés tout en maintenant l'exploitation des services actuels,
- un calendrier de mise en œuvre qui s'échelonne sur plusieurs dizaines d'années.

Ce projet ne peut constituer une alternative de nature à faire face à la nécessité d'absorber 500 000 nouveaux déplacements quotidiens à l'horizon 2025. En revanche, il fournit des pistes pour compléter le Projet Mobilités à moyen et long terme.

## Les enjeux de développement futur du réseau

Le ferroviaire constitue un axe majeur de développement futur pour la desserte de la périphérie toulousaine et il est nécessaire de l'anticiper. Le tracé de l'infrastructure TAE, construite pour une centaine d'années, fait le choix prospectif d'accompagner ce développement en proposant plusieurs connexions ferroviaire / urbain. Ce développement des connexions permettra de construire un réseau multipolaire à l'échelle de l'aire urbaine, moins dépendant de Matabiau, pour le voyageur comme pour les infrastructures.

Le Projet Mobilités est conçu pour apporter les conditions favorisant l'émergence d'un tel réseau (connexions ferroviaire / réseau urbain via Toulouse Aerospace Express / Téléphérique Urbain Sud / Linéo). Il pose les premiers jalons de ce développement coordonné (AFNT, politique d'intermodalité, gares amont, etc.)

La contribution de l'AUTATE fait émerger des pistes pour enrichir le Projet Mobilités ou alimenter les réflexions stratégiques à long terme et pour mieux accompagner les actions proposées sur l'articulation ferroviaire/urbain (expérience / information voyageurs, politique tarifaire, développement de l'intermodalité, valorisation de l'axe Sud-Ouest (direction Muret), le secteur Nord).

## Qu'est-ce qu'un groupe miroir ?

A l'instar de la méthode de participation organisée dans le cadre du Grand Paris Express la constitution d'un groupe miroir, devant lequel le Conseil Scientifique peut soumettre ses conclusions et recueillir les attentes ou remarques des acteurs, permettra d'assurer la transparence des échanges et des travaux.

Composé des représentants de la société civile, du monde institutionnel, des conseils de développement, des entreprises... il permettra de poursuivre la dynamique de participation suite au débat public.

Enfin, cette démarche permettra d'apporter toute assurance quant à l'objectivité et à la qualité des études produites, contribuant ainsi à l'émergence d'un projet partagé.